canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

Gymnase de Beaulieu
Doyen responsable

2CCI / CSA / CPE
Damien Vocanson

ECG

Stage pratique extrascolaire de 2e année 2023-2024

Pourquoi faire un stage?

- Première expérience professionnelle (affiner son projet professionnel, donner du sens aux études).
- Premier contact avec le monde professionnel.
- Point de départ du TPL de troisième année (principalement en CPE).
- Analyser et synthétiser des expériences vécues (préparation aux HES).
- Obligation pour pouvoir obtenir son certificat.

Un stage …

- d’exploration / d’observation
- en 2e année
- dans le domaine professionnel choisi
- hors temps scolaire
- nécessaire pour se présenter aux examens de 3ème année.

Stages

Compte tenu des règles adoptées au niveau suisse, tous les élèves de l’ECG doivent accomplir un stage pratique extrascolaire de deux semaines.

Le stage pratique extrascolaire est intégré dans la formation, en principe entre la 1re et la 2e année. Il est réalisé dans le domaine de l’option dans laquelle l’élève s’est inscrit au cours de sa 1re année. Ce stage, dit « d’exploration », favorise un premier contact concret avec le monde professionnel. Il ne nécessite pas de compétences spécifiques, car il est constitué d’une part importante d’observation tout en n’excluant pas la réalisation de tâches simples. Il doit servir au développement de la personnalité, au renforcement de l’autonomie et de la flexibilité personnelle dans le travail et ses différentes techniques. Il doit aussi permettre de découvrir le monde professionnel, de consolider les compétences personnelles et sociales en vue d’une future insertion professionnelle, d’étayer un choix professionnel et d’en évaluer la pertinence. En option socio-éducative, des dispositions particulières ont été adoptées en raison des objectifs de la formation, qui lui sont propres.

A noter enfin que le stage n’est pas rémunéré et le taux d’occupation est de 100% ou adapté aux normes de l’entreprise ou de l’institution.

Quand? Combien de temps?

Combien de temps?

- 2 semaines à 100% (10 jours de stage)
- 2 x 1 semaine (deux endroits différents possible)
- Une seule semaine (validation des acquis)

Quand ?

- **Fenêtre temporelle: entre le 25 mars et le 16 août 2024**
- Début: lundi semaine spéciale (25 mars)
- Fin: dernier vendredi des vacances d'été (16 août)

Les stages doivent avoir été effectués avant la rentrée d'août 2024!

Dans quels domaines?

Santé

- Hôpitaux, cabinets (médicaux ou dentaires), EMS, pharmacies, etc.

Communication et Information

- Entreprise, organisme de promotion du tourisme, hôtel, bibliothèque, etc.

Pédagogie

- Etablissements scolaires

Expérience préalable ?

- Reconnaissance des acquis
  - une seule semaine de stage
  - jusqu'au 9 février

canton de vaud

Quelques points de repère…

AVANT le stage

- **Le 14 novembre 2023**: Présentation aux classes de 2C.
- **Jusqu'au 15 avril 2024**: Rechercher une place de stage (de manière autonome). Dossiers préparés à l'aide des enseignants de bureautique et de correspondance.
- **Jusqu'au 31 mai 2024**: Reddition des conventions de stage aux CC des classes de 2C.

La convention de stage

Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture

Gymnase de Beaulieu
Rue du Maupas 50
Case postale 356
1000 Lausanne 22
Tél. 021 557 96 00
www.gymnasedebeaulieu.ch
gymnase.beaulieu@vd.ch

CONVENTION DE STAGE

Stage pratique extrascolaire dans le cadre de la 2e année
(Ecole de culture générale)

ENTRE

L'ENTREPRISE / INSTITUTION

Nom	
Adresse	
Numéro postal	Localité
Téléphone	Fax
Mail	

Responsable de l'encadrement du stagiaire

Nom	Prénom
Téléphone	
Mail	

ET

LE STAGIAIRE

Nom	Prénom
Adresse	
Numéro postal	Localité
Téléphone	Fax
Mobile	Date de naissance
Mail	

Gymnase du stagiaire

Nom	**Gymnase de Beaulieu**
Adresse	Maupas 50, case postale 356
Numéro postal	1004 Lausanne Localité

Répondant des stages pour le gymnase

Nom	**Vocanson Damien** Prénom
Téléphone	079 751 52 63
Mail	damien.vocanson@eduvaud.ch

LES PARTIES CONVIENNENT DES MODALITÉS SUIVANTES

Début du stage (date)	Durée du stage en semaines
Fin du stage (date)	Nombre de jours par semaine
Taux d'engagement	Nombre d'heures par semaine
Nature du stage	
Remarques particulières	

LIEU(X), DATE(S) ET SIGNATURES

Le stagiaire

Nom	Prénom
Lieu	Date
Signature	

Le représentant légal du stagiaire [uniquement pour le stagiaire mineur]

Nom	Prénom
Lieu	Date
Signature	

Le représentant de l'entreprise ou de l'institution

Nom	Prénom
Fonction	
Lieu	Date
Signature	

Cette convention, signée par toutes les parties, est à remettre par l'élève au responsable des stages de son gymnase avant le début du stage.
Le stage ne pourra être validé sans ce document valablement rempli et retourné dans les délais.

Diffusion :

- original : gymnase
- copies : entreprise ou institution accueillant le stagiaire
  stagiaire

Quelques points de repère…

PENDANT le stage

(du 25 mars au 16 août – hors temps scolaire)

- Adopter une posture positive (engagement, curiosité, sérieux).
- Consigner les expériences marquantes grâce au journal de bord.
- A l’issue du stage, faire remplir l’évaluation de stage.

L'évaluation du stage

Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture
Gymnase de Beaulieu

Rue du Maupas 50
case postale 356
1000 Lausanne 22
021 557 96 00

GRILLE D'ÉVALUATION DU STAGE DE 2 SEMAINES
(Ecole de culture générale)

- Cette grille d'évaluation doit être remplie par l'entreprise/institution d'accueil avec le/la stagiaire
- Une fois remplie et dès la fin du stage, elle doit être remise, par l'élève, au répondant des stages de son gymnase
- Une copie est conservée dans l'entreprise/institution d'accueil
- Une copie est remise au stagiaire

1. Durée ○ 2 semaines ○ _____ semaine(s)

Dates début : fin :

2. Coordonnées

Stagiaire	
Entreprise/ Institution	
Répondant(e) de l'entreprise ou de l'institution	Tél :

3. Evaluation

	Insatis-faisant	Satis-faisant	Bon	Excel-lent
Ponctualité				
Capacité à accepter et à prendre en compte les remarques				
Motivation démontrée par un questionnement personnel et la participation aux activités				
Implication dans la relation vis-à-vis des membres de l'équipe ou auprès des bénéficiaires				
Intérêt manifesté pour le domaine professionnel de l'entreprise ou de l'institution				

4. Absences

Nombre total d'heures manquées

5. Remarques de l'entreprise/institution sur le déroulement du stage

6. Remarques du/de la stagiaire sur le déroulement du stage

7. Signatures

Lieu : ..... Date : .....

Signatures (Timbre de l'institution)	Répondant(e) de l'institution :	Stagiaire :

A remplir par le gymnase

Le rapport de stage a été rendu et validé ○ oui Date : ..... Visa : .....

Le stage est validé ○ oui Date : ..... Visa : .....

- ✓ Document à faire signer (et à signer soi-même).

Le rapport de stage

Quelques points de repère…

APRES le stage

(Semaine du 19 au 23 août 2023)

- Reddition de l’évaluation de stage au conseiller de classe.
- Reddition du rapport de stage:
  - CSA/CCI: aux CC de classe
  - CPE: aux enseignants de TPL (point de départ pour le lancement des TPL).
- Dès le 23 septembre: validation finale du stage par le doyen.

Echéancier

DOCUMENTS	ÉCHÉANCE	À RENDRE …
Attestation d’activité d’encadrement	9 février 2023	au conseiller de classe
Convention de stage	31 mai 2024	au conseiller de classe
La grille d’évaluation du stage	19 août 2024	au conseiller de classe
Le rapport de stage	19 août 2024	au conseiller de classe ou aux enseignants de TPL

QUESTIONS?